



# BULLETIN TECHNIQUE VITICULTURE BIO



N°15 / 18 juillet 2023

Dicton de la semaine : S'il pleut à la Saint Victor (21 juillet) la récolte n'est pas d'or.

#### L'Essentiel

Réglementation	Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires
Météo	Prévisions : pas de pluies annoncées pour cette semaine, dégradation pluvieuse possible en début de semaine prochaine.
Phénologie	Généralisation du début véraison.
Maladies	Stabilisation des symptômes de mildiou.  Les parcelles doivent être protégées sous chaque épisode pluvieux annoncé.
Ravageurs	Augmentation des perforations d'Eudémis, surveillez vos parcelles habituellement sensibles.
BSV Vigne Nord Aquitaine	N°15 du 11 juillet 2023  Vous pouvez le retrouver sur le site : Nord-Aquitaine - Chambre d'agriculture  Nouvelle-Aquitaine (chambres-agriculture.fr)

# Réglementation

# Utilisation des produits phytosanitaires

✓ Dans votre choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE8 :

SPE8 : « pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes ».



Pollinisateur sur enherbement naturel fleuri.

















- ✓ Nombre maximum d'application pour chaque spécialité commerciale : celui-ci est indiqué sur l'AMM.
- ✓ Certaines spécialités commerciales ont également une cadence de renouvellement minimum à respecter (également indiquée dans l'AMM).
- ✓ **ZNT eau** : rappel, elles sont de 5, 20 ou 50 m, et visent à éviter les contaminations directes des cours d'eau. Elle est réductible en respectant les 3 conditions suivantes :
  - o Présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large,
  - Utilisation du matériel et des buses antidérive dont la liste est régulièrement mise à jour et disponible sur le site suivant : <a href="https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689">https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2020-689</a>
  - o Enregistrement des applications effectuées sur la parcelle.
- ✓ **DVP : dispositif végétalisé permanent :** il vise à éviter les contaminations directes par ruissellement des cours d'eau mais ne concerne pas toutes les spécialités commerciales. La distance est de 5 ou 20 m, elle n'est pas réductible et devient permanente sur la parcelle dès l'utilisation d'un produit avec une DVP.
- ✓ **Qualité de l'application** : il ne faut pas oublier de traiter les deux faces des rangs de bordure, des rangs courts mais aussi penser à bien démarrer la pulvérisation sur les pieds de bout.

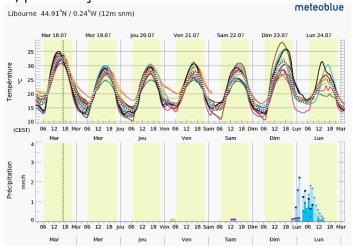
#### La Météo

#### Bilan des 7 derniers jours :

	Néac		St Emilion		St Emilion Village		St Magne de Castillon		St Sulpice de Faleyrens		St André du Bois		La Sauve		St Pierre de Mons	
Date	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm	Temp moy °C	Pluie mm
Mardi 11 juillet	23,37	0	23,4	0	23,88	0	24,24	0	23,4	0	24,54	0	23,17	0	24,44	0
Mercredi 12 juillet	20,36	2,29	20,41	2,48	20,94	0,51	21,21	0	20,9	0	21,35	0	20,37	0,51	21,76	0
Jeudi 13 juillet	19,61	0	19,67	0	21,08	0	20,63	0	19,7	0	20,96	0	19,87	0	20,42	0
Vendredi 14 juillet	23,52	0	23,54	0	24,37	0	24,59	0	23,5	0	24,96	0	24,32	0	24,87	0
Samedi 15 juillet	19,79	5,08	20,08	5,4	20,25	2,29	20,19	4	20	3,11	20,03	0	19,62	3,05	20,42	6,1
Dimanche 16 juillet	19,83	0	20	0	20,54	0	20,26	0	19,9	0	20,23	3,3	19,52	0	20,69	0
Lundi 17 juillet	21,28	0	21,16	0	22,22	0	22,39	0	21,4	0	21,78	0	21,01	0	22,03	0
Cumul de pluie des 7 derniers jours		7,37		7,88		2,8		4		3,11		3,3		3,56		6,1

La semaine écoulée a connu 2 épisodes de pluies, mercredi 12 et samedi 15 juillet, amenant de faibles cumuls dans la majorité des secteurs mais favorisant une baisse notable des températures.

Prévisions météo pour les 7 prochains jours :



















Les risques de pluies sont faibles, consultez régulièrement l'évolution des prévisions météo.

#### Le Calendrier Lunaire

**Nœud :** La lune est de mauvaise influence. Les expériences démontrent qu'il y a perturbation lors des Nœuds. Ce sont des moments plus ou moins négatifs pour travailler le sol, semer, récolter etc...

La lune descendante : c'est la période de réceptivité des sols (période de plantation). Sève descendante. La terre intègre mieux les éléments labour. C'est aussi la période où l'on fait le moins de mal à la vigne : épamprage, rognage. Taille, jour racine. Griffage du sol. Les soutirages ou une mise en bouteille sont conseillés durant cette période associé à un jour fruit (préservation des arômes du vin).

	Mercredi 19 juillet	Jeudi 20 juillet	Vendredi 21 juillet	Samedi 22 juillet	Dimanche 23 juillet	Lundi 24 juillet	Mardi 25 juillet
ise de lune		APOGEE LUNAIRE					
Phase	Lune descendante		Lune descendante	Lune descendante	Lune descendante	Lune descendante	Lune descendante
Influence							NŒUD DESCENDANT
	Feuille	Feuille/Fruit	Fruit	Fruit/Racine	Racine	Racine	Racine

#### Phénologie – Etat du vignoble

L'évolution de la véraison est lente d'une manière générale.

Sur les parcelles avec pousse active sur secteur avec sous-sol humide, les baies grossissent et on observe toujours de nouvelles sorties de jeunes feuilles.

Sur secteur très drainant, sec en sous-sol, la pousse est bien ralentie, la véraison se fait timide et n'évolue pas beaucoup depuis la semaine dernière.

L'aoûtement des bois est effectif sur de nombreux secteurs.





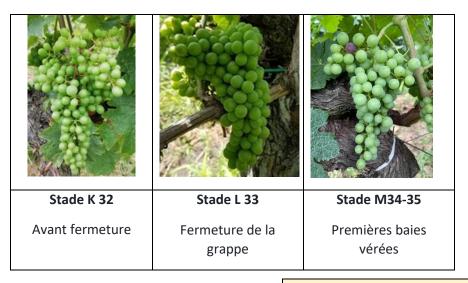












Blancs

Merlot noir

Cabernet Franc

Cabernet sauvignon

#### Travaux au vignoble:

Les rognages se poursuivent et permettent de supprimer des jeunes feuilles (pouvant être porteuses de taches de mildiou plus ou moins sporulantes) et/ou abaisser la hauteur de feuillage pour une application et efficacité optimales lors des traitements.

#### Effeuillages:

Les effeuillages manuels et mécaniques sont à limiter pendant cette période très chaude. Ils peuvent entrainer des blessures sur grappes (la semaine dernière des dégâts ont été observés sur des faces effeuillées côté soleil couchant).

<u>Pour rappel</u>: l'effeuillage doit être réalisé du côté soleil levant (côté le moins exposé au soleil l'après-midi) tout en gardant bien la feuille « casquette » qui protège les grappes (des températures supérieures à 30 degrés sont en cours et ne descendront pas en dessous de 28 degrés les jours suivants).

Quelques brûlures coté couchant sont observées sur grappes mal protégées par l'ombre des feuilles sur sol sableux ou graveleux.

#### ✓ Etat du sol :

Depuis la semaine dernière, nous observons de nouveau des sols secs et battants en surface avec des fentes de retrait sur terroirs à tendance argileuse.

Les travaux mécaniques, les tontes en interrangs et sous le cavaillon sont en cours, mais générent beaucoup de poussière.

#### ✓ Maladies du bois :

Des symptômes d'Esca-BDA sont visibles sur cépages sensibles, avec des formes apoplectiques de plus en plus fréquentes.

















#### ✓ Metcalfa pruinosa :

La cicadelle pruineuse est présente au vignoble, sur notre secteur elle ne génère pas de problème particulier.



#### Les maladies

#### **ATTENTION:**

- ✓ Évitez de traiter lorsque les températures sont supérieures à 28°C (risques de brûlures et de perte de produit par évaporation).
- √ Vérifiez la DAR (délai avant récolte) de chaque spécialité employée.

### Bonnes pratiques de pulvérisation

Contrôle obligatoire du pulvérisateur: pour rappel, depuis janvier 2021 le contrôle des pulvérisateurs doit être effectué tous les 3 ans (à partir de 5 ans pour un pulvérisateur neuf). Contrôle pulvérisateur - Crodip

#### Rappel réglementaire :

- ✓ Rappel réglementaire : il est interdit d'effectuer un traitement lorsque le vent est supérieur à 19 km/h.
- √ N'oubliez pas le port des EPI : lors de la manipulation des produits, de la préparation des bouillies, du traitement et du nettoyage du matériel.
- y Il est important de traiter sur un feuillage sec. Et pour rappel, le temps de séchage du traitement est de 1h30 à 2h.
- Solution Dans la mesure du possible, il faut alterner les fonds de passage et l'ordre de traitement des parcelles.
- Attention, le volume de la végétation est presque à son maximum, à contenir par les rognages, le volume de bouillie doit suivre, avec 160 à 200 l/ha habituellement à cette période.

#### Mildiou

#### **≫**Le point

Le mildiou concerne la totalité des parcelles de notre réseau, selon les secteurs (quantités d'eau reçue), la possibilité de renouveler les applications entre 2 pluies lessivantes et l'état sanitaire de l'environnement immédiat des parcelles, le niveau d'impact de la maladie varie beaucoup cette année. Dans les meilleures situations, les parcelles ont des taches sur le haut de la végétation et peu de rot brun sur grappes. Mais certaines parcelles enregistrent des pertes de récolte pouvant aller jusqu'à une destruction quasi complète des grappes, c'est notamment le cas de parcelles de Merlot ayant reçu des cumuls importants de pluies

















entre le 20 et le 22 juin, d'autant plus dans un environnement de vignes non traitées ou si la maladie n'a pas été maîtrisée.

Cette semaine, les symptômes déjà présents évoluent peu, sur feuilles comme sur grappes. Les taches sont peu sporulantes avec le temps plus sec des derniers jours et le rot brun peut légèrement augmenter en intensité mais a tendance à sécher.



**≫**Le conseil

- ➤ La protection doit être en place afin de protéger la végétation qui pousse encore (feuilles et grappes) de tout nouvel épisode pluvieux, d'autant plus en présence de symptômes encore sporulants.
  - Renouvelez la protection au plus près des prochaines pluies annoncées. Surveillez l'évolution des prévisions météo, pour l'instant le risque de pluie est faible pour lundi prochain. Ce traitement est à réaliser en plein (totalité de la végétation).
- La prophylaxie est actuellement indispensable pour éviter l'installation ou la propagation de l'inoculum: destruction des pampres, relevage, échardage ou effeuillage côté levant, rognage afin de limiter la présence d'organes jeunes sensibles souvent porteurs de symptômes cette semaine. Cela permettra également de rendre les grappes plus accessibles au traitement phytosanitaire. Ne négligez pas l'entretien du sol (tonte et nettoyage du cavaillon) pour limiter l'humidité au niveau des grappes.

# N'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie et le choix des produits.

#### Dose de cuivre à employer :

La dose conseillée est de 300 à 400 g de Cu/ha (dose réellement appliquée à l'hectare).

- Les produits utilisables : liste non exhaustive.
- ✓ **Bouillie Bordelaise RSR Disperss ou Eqal DG** (sulfate de cuivre) à la dose de 1.5 à 2 kg/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 14 jours, 5 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

















✓ Champ Flo Ampli (hydroxyde de cuivre) à la dose de 0.83 à 1.1

I/ha, ZNT eau 5 m, DRE 24 h, DSR 0 m, DAR 21 jours, 12 applications max. Dose réellement appliquée à l'hectare.

Rappel: dans le choix des produits, pensez à prendre en compte la mention SPE1:

SPE1 : « pour protéger les organismes du sol, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose annuelle totale supérieure à 4 kg de Cu métal/Ha. ». Les quantités de cuivre utilisables sont de 4 kg/ha/an, avec une possibilité de lissage (utilisation de plus de 4 kg/ha -sans dépasser 6 kg/ha- en cas de forte pression, la moyenne annuelle jusqu'en 2025 ne devant pas dépasser 4 kg/ha). L'utilisation d'une seule spécialité portant cette mention empêche donc le lissage des quantités de cuivre apportées à l'ha par an.

#### **%**L'alternative

- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Epamprage du pied.
- ✓ Relevage.
- ✓ Rognage,
- √ Échardages, effeuillages côté soleil levant.

#### Black-Rot

#### **≫**Le point

Les symptômes ont tendance à sécher, les baies touchées se momifient, et il y a peu de recontaminations de proche en proche. Il faut cependant rester vigilant, notamment si vous avez des parcelles concernées par la maladie, les baies vont rester sensibles jusqu'à pleine véraison.



#### **∽**Le conseil

Le stade des grappes est encore sensible mais la présence de la maladie est très limitée. Il est tout de même important de continuer la protection surtout si des pluies orageuses sont prévues et que vous constatez des symptômes sur grappes.

Vous pouvez utiliser la synergie entre le cuivre et le soufre (cf paragraphes sur Mildiou et Oïdium). En cas d'attaque plus conséquente, n'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie.

#### **%**L'alternative

La prophylaxie est la première mesure à mettre en place :

















- L'élimination des organes porteurs de la forme de conservation du champignon est indispensable : baies et rafles momifiées, sarments (ceux-ci ont dû être brûlés, enfouis et pas seulement broyés).
- La limitation de la vigueur des parcelles est un élément important pour freiner l'expression du champignon, comme c'est le cas pour chaque maladie.
- La proximité d'une vigne abandonnée est un facteur particulièrement favorisant de la contamination. Ces parcelles doivent être signalées et arrachées (dans la mesure du possible...).

#### Oïdium

#### Substitute Substit

Les conditions climatiques actuelles deviennent moins favorables à ce champignon et les symptômes restent rares au vignoble.

La grande majorité des grappes n'est désormais plus sensible.





#### **∽**Le Conseil :

La protection spécifique contre l'oïdium n'est plus nécessaire sur de nombreuses parcelles (stade pleine fermeture de la grappe atteint/début véraison) sauf sur parcelle tardive, sur parcelle avec symptômes réguliers (aucun cas sur notre réseau).

La lutte anti-black-rot peut justifier l'emploi du soufre en renouvellement de la protection.

# Le conseil oïdium/black-rot

Dans le cadre d'une protection à base de cuivre et de soufre, ces deux matières actives sont toujours utilisées conjointement pour bénéficier de la synergie contre les différentes maladies.

Exemple de produits utilisables (liste non exhaustive) :

Microthiol Special Disperss, ou Citrothiol DG, ou Amode DF, ou Thiovit Jet microbilles, ou Azupec 80 GD (ZNT eau de 5m- DRE 12h – DSR 0 m pour l'ensemble de ces produits -8 applications max) 4 à 6 kg/ha. Attention aux températures élevées.

Les doses s'entendent en doses réellement appliquées à l'hectare, ces modulations sont données à titre indicatif et doivent être ajustées à votre exploitation, nous consulter si besoin pour ajuster les quantités de produit.

#### **∞**L'alternative

Les moyens prophylactiques peuvent être mis en place :















- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...),
- ✓ Epamprage du pied,
- ✓ Relevage,
- ✓ Rognage,
- ✓ Échardages, effeuillages côté soleil levant.

#### **Botrytis**

Le Botrytis est peu fréquent actuellement, on l'observe sur quelques perforations de vers de grappes et au sein d'entassements de grappes

sein d'entas sements de grappes.





#### 

- ✓ Les épamprages de la tête et du pied,
- ✓ Nettoyage sous le cavaillon,
- ✓ Limitation de l'humidité au niveau de la végétation par entretien entre les rangs (tonte, mulch...).
- ✓ Levages soignés pour limiter les entassements de végétation.
- ✓ Sur les parcelles avec une vigueur importante et présentant des entassements de grappes, un effeuillage léger côté soleil levant en gardant une feuille « casquette » permettra de favoriser l'aération de la zone des grappes. Un échardage est également possible en fonction de la vigueur de la parcelle.
- ✓ Possibilité de réaliser un traitement avec un fongicide naturel à base de produits d'origine végétale :

**Armicarb** (Hydrogéno carbonate de potassium) à la dose de 3 à 5 kg/ha, ZNT eau 5 m, DSR 0 m, DRE 12h, DAR 1 jour, **8 applications max.** 

#### Les Ravageurs

# Vers de grappe

Le nombre de perforations d'Eudémis est en augmentation sur les derniers jours et nous observons un dépassement des seuils sur des parcelles non concernées depuis plusieurs années et où la pression en G1 était faible ou inexistante. C'est le moment de vérifier vos parcelles sensibles et de dénombrer les perforations.



















- → Rappel sur le seuil d'intervention en 3ème génération :
- ✓ plus de 3 foyers de perforations avec chenilles vivantes sur 100 grappes en fin de 2ème génération.
- ✓ Ceci ne concerne qu'Eudémis (Cochylis n'a que 2 générations).

Il faut contrôler vos parcelles habituellement sensibles. N'hésitez pas à nous contacter pour adapter votre stratégie.

#### 

Pour la prochaine campagne viticole 2024, il est possible de mettre en place un dispositif de lutte contre la cochylis et l'eudémis par confusion sexuelle.

La mise en œuvre de cette méthode doit être réfléchie au cours de <u>l'hiver prochain</u> pour une mise en place en mars-avril 2024.

#### Cicadelles vertes

Le nombre de larves est toujours limité sur les parcelles de notre réseau, il faut surveiller vos parcelles habituellement sensibles. Ce sont les cicadelles italiennes qui sont le plus présentes cette semaine encore.



Marquage sur feuille par la cicadelle italienne















# **Echaudage**

Vu les fortes chaleurs annoncées cette semaine et la semaine prochaine, vous avez la possibilité d'utiliser sur vos parcelles à risque de l'argile kaolinite calcinée comme barrière physique, 20 Kg/ha/Trt.

# Accompagnement technique personnalisé en viticulture bio et biodynamie.

La réussite d'un projet bio reposant sur de solides bases techniques, nous pouvons vous accompagner de façon personnalisée dans votre conversion ou pour la gestion des problématiques de votre domaine conduit en bio ou biodynamie.

Les accompagnements techniques individuels peuvent être pris en charge jusqu'à 100% par le Département et la Région sous conditions.

Type de contrat	Tarif HT restant à charge à l'agriculteur après subventions
Contrat 1 visite/an	o€
Contrat de suivi 3 visites / an	300€
Contrat de suivi 6 visites / an	600€

Renseignements : BIO : Laurence Derc - <u>l.derc@bionouvelleaquitaine.com</u> Tel. 06 38 35 33 17 BIODYNAMIE : Thierry Tricot- <u>t.tricot@bionouvelleaquitaine.com</u> Tél : 06 11 61 98 42









